



Eglise
protestante
de Genève

DOMAINE DE MONTERET

« Monteret, une vie de château »

Des camps protestants

C'est en 1948 que l'Eglise Nationale Protestante de Genève s'intéresse à ce domaine appartenant à la commune de Givrins. En effet, suite à la Guerre,



et sous l'impulsion de certains pasteurs et diacres (Raynald Martin, Edmond Perret, Bernard Schmied, André Privat, Véronique Laufer entre autres) l'Eglise met sur pied des camps pour garçons et des camps pour jeunes filles. Avec une équipe de jeunes de Saint-Gervais, le pasteur Martin écume les greniers du quartier pour meubler et équiper le premier camp.

Idéalement placé, le domaine de **Monteret**, désaffecté à cette époque, devient vite un lieu important pour les camps organisés durant l'été (deux camps de deux ou trois semaines) et à nouvel an (avec une partie des campeurs qui loge à la cure de Saint-Cergue).

Une vie de château ?

Pour la vie de château, seul le lieu y faisait penser alors : il n'y a pas d'eau courante (on va à la fontaine), pas de lit (on va chercher la paille dans la ferme d'à-côté), et les courants d'air

côtoient les fuites du toit... ! La cuisine est inutilisable, et le pasteur Martin fait installer un gros chaudron militaire sous l'avant-toit pour le protéger de la pluie. On se rend à pied chaque jour à Saint-Cergue avec une charrette à bras pour acheter pain et nourriture...

Le confort ? « Trois postes de douche avec eau chaude » sont installés l'année d'après, ainsi qu'un « office pour la vaisselle et des lavabos collectifs munis de nombreux robinets ». L'électricité quant à elle ne fait son apparition qu'en 1950 ou 1951 ! On s'éclaire donc dans la paille avec des lampes de poche, des bougies et des lampes à pétrole... Hygiène et sécurité n'ont pas encore trouvé leurs places au château !

Déjà une longue histoire

Précisons que la maison actuelle, le « Château », date de 1881-1882. Construit par Alfred André, banquier protestant de France, le « Château » est bâti sur un domaine mentionné déjà dans les archives de la commune en 1274 (alors propriété de l'abbaye des Chartreux d'Oujon, près de Saint-Cergue). Il devient plus tard propriété de l'abbaye cistercienne de Bonmont (située près de Gingins).



Vue du château vers 1950

En 1536, les bernois, réformés, sécularisent Bonmont et quelques années plus tard (1542) la famille Quisard (protestants de Nyon) achète le domaine.

Tout reste à faire

C'est en 1951 que la commune de Givrins accepte de vendre à l'Eglise Nationale Protestante de Genève le domaine de **Monteret** pour la somme de 81'000.- FS. Sur une surface de 74'796 m², le domaine comprend le « Château », un bâtiment rural (sur l'emplacement du terrain de basket actuel) et une vieille bâtisse (« la ferme ») qui sert d'abri pour les vaches et dans laquelle un appartement est aménagé.

C'est avec des dons que l'Eglise acquiert le domaine, et l'on devenait membre des amis de **Monteret** en s'acquittant d'une cotisation annuelle.

Le succès ne se fait pas attendre : de nombreuses paroisses profitent de ce lieu accueillant et de nombreux camps et week-end sont organisés. Il faut téléphoner des mois à l'avance pour réserver sa place.

Parmi les activités qui ont marqué cette époque, signalons

DOMAINE, PROPRIÉTÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Fondation de Gestion du Domaine de Monteret

Case postale 81 CH - 1279 Chavannes-de-Bogis Tél/Fax +41 22 756 16 72

e-mail : info@monteret.ch Internet : <http://www.monteret.ch>



les départs au clair de lune à deux heures du matin pour aller admirer le lever du soleil à la Dôle. Quelques sorties épiques, et quelques accidents notoires sont signalés dans les archives de **Monteret**...



Carte de membre pour financer l'achat de **Monteret**

Monteret 2

En 1964, le Consistoire (le parlement de l'Eglise) décide de construire un nouveau bâtiment pour la somme de 470'000.-FS. Il est construit à la place de l'ancienne dépendance rurale, déjà en ruine et dangereuse à l'époque. Il semble qu'une ancienne grange située à la place du terrain de basket soit aussi démolie à cette époque.

Hygiène et sécurité

En 1976, un camp dans **Monteret 2** a plusieurs cas d'intoxication alimentaire et le service de protection de la jeunesse impose la fermeture du bâtiment. Des travaux conséquents sont entrepris pour remettre le bâtiment aux normes de sécurité (portes de secours absentes ou condam-

nées, tuyauterie défectueuse, éclairage défaillant, traitement des eaux usées, etc.). Le bâtiment est fermé durant six mois en 1978. En 1990, **Monteret 2** doit être à nouveau fermé durant tout l'hiver car les issues de secours restent enneigées. Cela ne simplifie pas la gestion !

Depuis cette époque, les deux bâtiments ne cessent de s'adapter aux normes toujours plus sévères de sécurité, pour offrir un lieu agréable à de nombreux groupes.

La gestion est difficile

A la fin des années septante, le domaine coûte de plus en plus cher à l'Eglise, car les frais d'entretien ne sont pas couverts par les frais de location. Le domaine est géré depuis le secrétariat central de l'Eglise à Genève, et nombreux sont ceux qui se rappellent avoir pris la clé le vendredi et l'avoir ramenée le lundi...

En 1987, puis en 1993, des rapports relatent le besoin urgent d'investir dans l'entretien des bâtiments et dans une meilleure gestion du lieu. On envisage de vendre le domaine dont l'Eglise ne sait plus que faire...

En décembre 1992, alors que l'on discute pour savoir s'il faut oui ou non vendre le domaine, le Conseil de l'Eglise suspend les discussions et propose une évaluation complète de la situation.

La Fondation

En décembre 1994, le Conseil de l'Eglise redéfinit la mission de **Monteret** en ces termes :

- Fournir principalement aux groupes d'Eglises un lieu de ressourcement spirituel, d'évangélisation, de formation et de vie communautaire

- Fournir à des organismes non ecclésiastiques un lieu de travail, de recherche, de formation, d'échanges et de rencontres, tout en gardant le caractère simple et modeste des deux maisons et en conservant des tarifs abordables pour les lieux d'Eglise et des jeunes en particulier.

Le 30 novembre 1995, le Consistoire approuve les statuts de la « Fondation de gestion du domaine de **Monteret** ». Le Conseil de Fondation confie dans un premier temps la gestion du domaine au Centre de Cartigny.

Ce n'est qu'en 1998 que le Conseil de Fondation engage spécifiquement pour **Monteret** une administratrice.



En 2002, une salle annexe à **Monteret 2** est bâtie pour offrir plus d'espace avec un local ouvert sur la vue saisissante du lieu.

Et pour ne pas conclure

Les bâtiments n'ont cessé d'être mis en valeur et de subir nombre de transformations pour accueillir les groupes dans un confort et une sécurité accrue (nombre de douches et de WC augmenté, barrière rehaussée, porte anti-feu, etc.).

En automne 2008, le toit du château est entièrement rénové et isolé... Et d'autres travaux vont encore être entrepris. Ainsi, les groupes, les jeunes et les moins jeunes vont pouvoir continuer à se succéder dans ce lieu destiné à l'échange et à la rencontre.

Bon séjour.



Conseil de Fondation lors de travaux printaniers